**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## " Opération coup de pouce formation culturelle "

**Pour la troisième année consécutive, la Commission cantonale de la formation culturelle consacrera une partie des moyens financiers à sa disposition à des projets originaux et durables de formation culturelle, conçus par de jeunes Vaudois âgés de 18 à 26 ans, en dehors du cadre scolaire et professionnel, en faveur d'autres jeunes. Le délai pour déposer un dossier au Service des affaires culturelles du canton de Vaud (rue de la Barre 8, 1014 Lausanne) est fixé au 22 juin 1998.**

Toutes précisions à ce sujet figurent sur un document disponible à la réception du Département de la formation et de la jeunesse, rue de la Barre 8, à Lausanne, ou dans la plupart des centres de loisirs et autres associations en relation avec la jeunesse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mai 1998

M. H. Rosset, tél. (021) 316 33 00